

## VILLE D'ISTRES

### CONSEIL DE QUARTIER ENTRESSEN du 23 NOVEMBRE 2016

La séance est ouverte à 18 heures 10, sous la présidence de M. François BERNARDINI, Maire d'Istres.

*(M. MOULIN procède à l'appel.)*

#### I – COMMUNICATIONS

##### - Sport

##### \* Plateau multi-sports

**M. le Maire.**- Merci à tous d'être présents, ce qui montre que ce Conseil de Quartier paraît intéressant pour tous ceux qui y participent, qui viennent témoigner leur expérience, exprimer leurs demandes. C'est aussi un lieu d'échanges pour la vie du quartier, autant dans ce qui s'est écoulé que dans ce qui va se passer.

Je vais, comme d'habitude, rappeler quelques événements liés à des engagements que nous avons pris préalablement. La population d'Entressen, les parents et plus particulièrement leurs enfants se seront réjouis de la création du plateau de proximité que nous avons annoncé et qui a été mis en service depuis le mois de septembre. Il vient terminer, je le pense, l'aménagement général d'un cadre sportif bien défini préalablement. Il reste d'ailleurs très peu de terrain, si ce n'est sous forme de bandes qui sont inexploitable. Je crois que ceci va rendre les services attendus, autant sportifs que de plaisance sereine que préfigurent ces bancs pour des discussions et conversations entre administrés. J'espère que cela rentrera dans la satisfaction générale.

Mme l'Adjointe, qui est une femme d'argent, me rappelait combien nous avons investi dans cette opération : 49.862 € pour la partie multi-sports, 43.285 € pour l'environnement général concernant les espaces verts et les agréments, et le mobilier urbain pour 1.850 €. Cela fait à peu près 100.000 €.

##### \* Aqualud : travaux de remise en état de la toiture

**M. le Maire.**- Sur un thème beaucoup moins plaisant, je voudrais faire le point sur la remise en état de la toiture de l'Aqualud. Nous avons eu le désagrément de constater que ce complexe nautique, qui a été livré il n'y a pas très longtemps, fin novembre 2013, avait besoin d'une intervention musclée, puisqu'à la suite d'un constat d'expertise, nous nous sommes rendu compte que les travaux qui concernaient la toiture étaient déficients. Il a donc été fermé le 24 octobre 2016 pour envisager sa réfection. Les choses, comme d'habitude, durent un peu, parce qu'il y a d'abord le constat à faire, qui a été fait assez rapidement, mais après il y a des discussions avec les assurances, parce qu'il est évident que c'est à cause de la réalisation d'une partie en sous-œuvre que l'on a trouvé la raison de ces tracasseries. Ceci a fait l'objet de discussions avec les assurances qui ont convenu du désagrément, qui l'ont chiffré avec les soins du bureau de contrôle que nous avons mandaté et qui ont convenu qu'il fallait indemniser la commune pour une valeur de 48.000 € en ce qui concerne ce type de toiture, c'est-à-dire les panneaux solaires avec l'électricité qui les alimente, mais aussi la reprise de l'étanchéité qui a été estimée à 152.000 €. La totalité de ces travaux, qui ont été programmés pour le début des vacances de la Toussaint et qui seront livrés en fin d'année, a permis d'engager 200.000 € sur le compte des assurances. J'espère que cet avatar sera bien le dernier pour que les gens d'Entressen puissent bénéficier de leur petit plan d'eau.

##### \* Réhabilitation du Boulodrome Municipal Marcel Josuan

**M. le Maire.**- Je voudrais en venir à des éléments plus sympathiques, puisqu'à la faveur de discussions qui ont été quelquefois un peu tendancieuses, nous nous sommes mis d'accord dès la première réunion avec les responsables du Boulodrome, puis il y a eu une petite phase de recul qui les a amenés à considérer que, finalement, c'était ennuyeux de rester braqués sur une position qui n'était pas la bonne. A la faveur de l'engagement que j'avais pris, ainsi que les travaux sur plan qui étaient proposés lors d'une assemblée générale, j'ai laissé la responsabilité à l'association de donner finalement sa position. Donc, nous avons convenu d'avoir une modification importante à tout point de vue, autant au niveau du bâti qu'au niveau des terrains. Cela engageait des travaux importants qui ont démarré en octobre et qui doivent se terminer en décembre en ce qui concerne la création d'un réseau assainissement et pluvial et l'aménagement du réseau d'eau potable. Ce sont des éléments indispensables pour avoir un terrain de qualité. Les anciens revêtements ont été retirés et seront remplacés. On aura donc une nouvelle surface pour le mois de décembre.

En ce qui concerne la partie électrique, nous avons besoin d'avoir un accord avec la Métropole, puisque cela se prend sur les crédits voirie et nous aurons donc l'occasion de compléter les travaux que nous avons nous-mêmes engagés.

Ensuite, il y aura le positionnement qui a eu l'accord des responsables de la Boule Sauvage, avec différents modules qui feront une surface d'à peu près 80 m<sup>2</sup>, qui donneront, je pense, à la Boule Sauvage un cadre plaisant, fonctionnel, agréable, nouveau, moderne, propre, pour la pratique de leur sport, qu'ils méritent, car je le

dis chaque fois que j'en ai l'occasion, c'est pour moi une satisfaction, parce que c'est le club de boules d'Istres phare qui me fait complimenter ceux qui le sont, qui me fait regretter ceux qui ne le sont pas et qui, pourtant, ont des installations de très grande qualité. J'espère que cet exemple pourra perfuser d'autres situations et notamment autour de l'étang de l'Olivier.

L'ensemble des travaux que je viens de citer représentent 73.000 € sur lesquels nous aurons également à ajouter les travaux de bâtiment.

#### **- Travaux**

##### **\* Domaine de Vert Pré : point sur les constructions.**

**M. le Maire.**- Je voudrais continuer sur l'aspect travaux en vous donnant quelques informations sur le domaine de Vert Pré. C'est une opération que nous avons préconisée pour donner la possibilité à des gens d'Entressen et à des gens de familles d'Entressen, qui ne sont pas forcément résidents d'Entressen, ainsi qu'à d'autres personnes habitant Istres ou ses environs, de venir se porter acquéreurs pour des logements sociaux. Vous enlèverez tous ces éléments où l'on voit toujours Ouest Provence Habitat, surtout avec le logo, ce n'est plus ce qui nous concerne directement. Ces travaux ont été engagés. Ils comprennent de l'accession sociale à des prix intéressants, ainsi que du locatif. Pour une meilleure présentation, je vais demander à M. Ruiz, qui est Directeur de la société d'HLM que je préside, de venir présenter le projet.

**M. RUIZ.**- Merci, Monsieur le Maire. Toutes nos excuses pour avoir laissé le logo de Ouest Provence Habitat. Je vous propose de visionner un petit film pour présenter l'opération. Il permettra de la situer plus simplement, y compris dans son organisation. C'est une opération de 52 logements qui se situe à l'entrée Nord du Hameau d'Entressen, sur un terrain d'environ 12.000 m<sup>2</sup>. Il y a à la fois 24 logements locatifs, plus 18 logements en accession à la propriété, ce sont les logements que vous voyez actuellement défiler devant vous. Ces logements vont du T2 au T4. Les maisons sont plutôt à destination des logements familiaux. C'est donc des T4 duplex, les T3 et les T2 étant plutôt sur la partie collective, sachant que ce n'est pas vraiment du collectif, on est sur du logement intermédiaire, c'est-à-dire que c'est une volumétrie en R + 1, avec des gens qui habitent au rez-de-chaussée, des gens qui habitent à l'étage, chacun ayant son accès au logement différencié. Bien entendu, cette opération répond aux normes environnementales en vigueur. On est sur l'ART 2012, avec une production d'eau chaude et de chauffage par de l'énergie renouvelable, en particulier pompe à chaleur et chauffe-eau thermodynamique.

Donc, 52 logements, 18 maisons en accession sociale, 18 villas locatives qui vont du T4 jusqu'au T5, et un petit bâtiment qui est organisé pour recevoir T2 et T3. Coût de l'investissement : 7.185.000 €. L'ordre de service a été lancé le 22 août 2016, donc vous avez pu voir les travaux qui ont dû démarrer. Durée du chantier : 18 mois. L'achèvement est prévu au premier trimestre 2018.

Sachez que les maisons en accession sociale à la propriété ont toutes été vendues sans aucune difficulté et que les logements en locatif seront attribués d'ici la fin de l'année 2017, si tout se passe bien.

**M. le Maire.**- Avec un préalable de deux mois avant la mise en service officielle.

**M. RUIZ.**- Tout à fait.

**M. le Maire.**- Continuons sur l'aménagement immobilier. Je vous rappelle que nous sommes sur une autre opération qui s'appelle le Clos de l'Âne Blanc, que celle-ci a connu des vicissitudes, puisqu'il y a eu des recours gracieux qui ont été faits, des informations qui ont été dites, il y a eu également des discussions ardues avec des voisins qui ont failli déboucher sur un contentieux. Il y a eu aussi -c'est encore plus dramatique- le décès du Directeur de la Société qui était un homme particulièrement actif et avec qui on travaillait véritablement en toute confiance. Aujourd'hui, nous sommes au stade où les choses sont actées de manière administrative. Depuis 15 jours, tous les sujets ont été terminés et traités, le permis est purgé. Donc, Famille Provence se livre maintenant à la consultation d'entreprises et imagine un résultat pour le mois de mai prochain, avec dans la foulée un début de travaux dans les deux mois suivants. Durée du chantier : 14 mois. Nous suivons cela de près, parce qu'il y a une quinzaine de places qui sont offertes par la Société au cœur du village pour le stationnement en liaison avec les commerçants. Ce sera un élément intéressant, dans la mesure où ce sera un attrait supplémentaire pour les commerçants locaux.

Cela ne figure pas à l'ordre du jour, mais l'actualité me donne l'occasion de pouvoir le faire et je le fais volontiers : je suis en discussion actuellement avec une branche de la famille Nitard, dans le cadre des discussions qui relèvent d'un plan préfectoral d'amélioration de l'habitat. Le mot n'est pas agréable, mais c'est comme cela que l'on désigne la nécessité d'intervenir sur les lieux d'habitat indigne. Donc, il a été considéré, et de manière spontanée par M. Nitard, de faire une amélioration certaine et sérieuse de tous les logements dont il est propriétaire avenue de la Crau, donc, à partir d'ici, côté droit. C'est assez proche des commerces. D'ailleurs, il y a un ajout de commerces, c'est proposé par M. Nitard, pour avoir une opération qui se termine à la fin de la demi-rue, puisque après l'avenue de la Crau continue. Nous sommes en discussion là-dessus et ce sera l'occasion d'avoir un relouking, un lifting assez impressionnant au centre du village, et cela donnera un côté moins misérable que vous pouvez regretter aujourd'hui. Et je crois que cela donnera une plus value supplémentaire à l'enveloppe générale où est incluse la partie commerces. Là aussi, cela fait partie de la notion d'attractivité.

Pour éviter tout élément de discussion, les rumeurs, les on-dit, M. Nitard est aussi en discussion sur son terrain, à la fin de l'avenue de la Crau où il a une grande propriété qu'il veut céder pour faire une opération immobilière. Je lui ai dit que, dans la mesure où il avait les droits, il n'était pas question que l'on puisse se mettre au milieu. Nous n'en avons pas la possibilité légale, mais nous avons la possibilité de discuter de manière intelligente pour que les choses rentrent dans un processus progressif. Comme personnellement lors de la campagne électorale je ne m'étais pas engagé et que je ne veux pas que l'on puisse dire que, finalement, les choses sont faites différemment de ce qu'elles ont été dites, j'ai convenu avec M. Nitard -j'espère qu'il a bien compris- que ceci ne pouvait pas commencer avant la fin du mandat. Les deux opérations essentielles, à part bien entendu ce que je viens de dire sur la réhabilitation de l'avenue de la Crau pour les logements plus privés, restent l'opération de Vert Pré et l'opération du Clos de l'Âne Blanc. Le reste ne sera que suppositions, rumeurs et donc malveillance.

Je vais donner la parole maintenant à M. Casado qui va parler des travaux. Généralement, ce sont des petits travaux, mais vous allez voir que, pour quelques petites places de parking, on a engagé des sommes considérables rue du Petit Mas.

**\* Rue du Petit Mas : création de places de parking.**

**M. CASADO.**- On a finalisé l'aménagement de la rue du Petit Mas, comme on l'avait promis. Il y en a eu pour 142.000 €. Il reste à faire les espaces verts qui seront réalisés au printemps 2017. Sinon, on a créé 6 places de stationnement et une place PMR.

**M. le Maire.**- On pourrait faire un retour sur le montant. On croit toujours que c'est facile à faire. D'abord, il y a eu des difficultés pour mettre au point ce dossier avec les propriétaires voisins qui, finalement, nous ont donné leur accord et je les en remercie. Au final, c'est quand même une somme importante pour 6 places. Il faut replacer les choses dans leur contexte. Quand on demande des choses, il faut avoir les circonstances en tête pour ne pas faire des pressions quelquefois qui sont lourdes pour des opérations qui le sont aussi mais qui, au final, ne sont pas d'un effet considérable par rapport aux travaux d'envergure qui peuvent se retrouver à un rang financier équivalent.

**\* Gros Chêne : point sur les travaux de désengorgement des eaux de pluies et la création d'un réseau pluvial.**

**M. CASADO.** Dans la continuité, on a aussi réalisé -cela se voit un peu moins- les travaux de raccordement du pluvial du Gros Chêne sur l'avenue des Ginestes. Il y en a eu pour 161.000 €. Cela permettra d'éviter les inondations dans ce quartier.

**\* Déchetterie d'Entressen : accès aux bennes.**

**M. GARCIA.**- Je vais vous parler de la déchetterie d'Entressen et de l'accès aux bennes.

**M. le Maire.**- Là aussi, on discute de pas grand-chose. On fait les guerres picocholines de Rabelais pour parler de 50 cm. Je vous le dis parce que tout est relatif dans la vie. Il y a des choses très importantes, mais on ne peut pas parler de choses importantes quand il s'agit de 50 cm. Il est important de se mettre dans la tête ce qui est important dans la vie et ce qui est accessoire. J'ai passé une journée harassante mais captivante où j'ai eu le plaisir de constater que le Pôle Aéronautique était vraiment d'actualité. On va signer bientôt l'installation d'une entreprise de dirigeables, pour 1.000 emplois. Vous voyez qu'il faut replacer les choses dans leur contexte. Quand je dis cela, j'ai besoin de votre aide pour faire comprendre qu'à certains moments il y a des choses qui doivent laisser la place à des éléments plus importants.

**M. GARCIA.**- En tout cas, c'est une bonne opportunité pour parler de la déchetterie d'Entressen et des travaux qui ont été faits, et on finira effectivement par ce problème qui est posé. Il faut d'abord se remettre dans la situation initiale. Le quai n'était pas adapté aux besoins, on était en saturation journalière et récurrente. La ferraille était stockée seule. Il y avait des bennes à gravats de 20 m<sup>3</sup> qui étaient destinées aux végétaux et qui étaient saturées. Il y avait une benne à gravats qui effectivement posait problème parce que difficilement accessible. Forts de cela et suivant les prescriptions de l'ADEME, on a entrepris des travaux de requalification. On a engagé plus de 144.000 €. On a rallongé le quai de 4 m et on a aussi rationalisé le traitement. On a installé 4 bennes, une par flux. Il y a une benne à gravats de 15 m<sup>3</sup>, une benne à ferraille de 3 m<sup>3</sup>, une benne à végétaux de 3 m<sup>3</sup> et une benne pour encombrants de 3 m<sup>3</sup>. A l'extérieur du quai, on a mis une benne à pneus. Effectivement, les deux bennes de 25 m<sup>3</sup> destinées aux végétaux ont été supprimées et remplacées par des bennes de 30 m<sup>3</sup>. Ces bennes de capacité supérieure ont un différentiel de hauteur de 40 cm. Mais elles permettent surtout de ne pas saturer. Si cette gêne pose problème et si M. le Maire en est d'accord, on a la possibilité de ramener des bennes de 25 M<sup>3</sup> qui vont supprimer ces 40 cm mais qui vont générer un dysfonctionnement de saturation.

**Mme SORIA.**- Sur Entressen, on est beaucoup d'habitants, et je vous assure que, pour aller jeter ces déchets, puisqu'on demande aux gens de ne pas mettre leurs déchets végétaux dans les containers le long

des rues, c'est galère. Je suis encore alerte, mais je vous assure que pour monter sur ces murets qui font 50 cm de large, aucune personne âgée ne peut y accéder, c'est impossible. Ce sont des petites choses, mais très importantes.

**M. le Maire.**- Monsieur Garcia, qu'est-ce qu'on fait ?

**M. GARCIA.**- Pas de souci.

**\* Réhabilitation des abris à containers sur le Boulevard des Ginestes.**

**M. GARCIA.**- Sur la réhabilitation des abris à containers sur le Boulevard des Ginestes, je vais vous apporter quelques précisions. Les travaux que vous avez pu observer sont issus d'une démarche plus globale qui est le projet PACT (Plan d'Amélioration de la Collecte et du Tri), et on finira par les travaux d'aménagement. L'objectif est d'optimiser la collecte sélective et d'améliorer le taux de collecte avec un focus particulier sur le verre. Sur Istres aujourd'hui, il y a 80 points de collecte du verre, on va en rajouter 34. L'objectif est une baisse des coûts et de bénéficier d'une aide particulière d'Eco Emballage, et de sensibiliser les habitants aux gestes du tri.

Dans ce projet, il y a un comité de pilotage, des indicateurs, une cartographie. On a travaillé, avec Eric Casado, les Services de l'Urbanisme et des Travaux, sur une cartographie optimisée. On a implanté des positions qui nous paraissaient optimisées. On finit à l'heure actuelle les travaux de réfection, d'abris, de dalles et d'arceaux. Il va y avoir bientôt une campagne de communication sur Entressen. Les ambassadeurs du tri vont venir sensibiliser les administrés.

Sur la question posée, Boulevard des Ginestes, face à la rue de la Brune d'Arles, les travaux d'agrandissement de l'abri ont été terminés récemment. On a pu y intégrer une borne EMR (emballages ménagers recyclables), positionnée à côté de la colonne de verres. Sur l'allée des Pommiers, je peux vous dire qu'il y a une dalle qui est en cours d'achèvement qui permettra également la mise en place d'un PAV, et enfin la mise en place d'arceaux métalliques, ce qui permet au total sur Entressen d'avoir 16 bornes EMR et 11 bornes verres.

**M. le Maire.**- Le réseau d'abris à containers, déchetterie comprise, donne globalement satisfaction, du moins est grandement satisfaisant.

**\* Déviation du canal d'évacuation eaux de pluies des Piboules vers les prés en face.**

**M. CASADO.**- Concernant la déviation du canal d'évacuation des eaux de pluies des Piboules vers les prés en face, nous sommes allés sur place, avec Céline, pour voir les problèmes d'inondation du quartier des Piboules. Une solution consistait à capter l'eau de la roubine pour la faire évacuer dans un fossé d'irrigation. Il fallait faire un siphon, donc il y en a eu pour 28.700 €. Les travaux sont pratiquement achevés. On a eu pour cela l'accord de l'ASA d'Entressen qui nous a bien aidés dans cette définition des travaux.

**M. le Maire.**- Ce sont des travaux absolument indispensables.

**- Cadre de vie**

**\* Agence Postale Communale.**

**M. le Maire.**- Je voudrais enchaîner sur un élément absolument important : les engagements que nous avons pris pour installer l'agence postale à caractère municipal, appelée Agence Postale Communale, sur le hameau. Vous n'ignorez pas que la Poste a décidé de fermer son point d'accueil. Par rapport aux informations que l'expert en la matière m'a communiquées il y a quelques jours, ce n'était qu'une information par anticipation, puisque, depuis, il y a un plan de fermeture des postes pour les hameaux de moins de 5.000 habitants. Vous voyez que les choses étaient courues d'avance, et finalement ce braquage n'a été que le déclic pour aller plus vite, et en tout cas pour déclencher notre intérêt pour le service public, pour le maintenir et pour faire en sorte qu'il se déroule de la même façon qu'auparavant. J'ai eu le plaisir de recevoir aujourd'hui même la convention qui a été signée avec la Poste pour officialiser cette installation dans nos murs, avec ce qui est leur devoir, notamment en termes de travaux et en termes financiers. Des réunions ont été menées avec les services pour que l'on puisse aller le plus vite possible. Je crois que les choses se déroulent bien. Les services qu'il y avait auparavant seront maintenus. Nous sommes pour l'instant en attente de réponses. La Poste nous a répondu négativement -c'est un comble- pour la fourniture des billets dans le distributeur que nous allons offrir aux services bancaires. J'ai discuté avec la Caisse d'Épargne pour voir si elle voulait s'insérer dans le réseau, apporter l'argent à retirer et faire en sorte que ce point de distribution puisse réellement fonctionner.

Nous sommes dans un cadre assez positif. Les travaux vont bientôt commencer. En tout cas, ils ont été arrêtés par les services, ainsi que par la Poste qui devait donner son avis pour des raisons de protection. Cela nous a valu le déplacement du poste de police qui s'est retrouvé fixé de l'autre côté. Mais, après discussion avec les employés, nous avons considéré que c'était un bel emplacement qui ne posait pas de difficulté particulière pour la bonne gestion du service.

**Mme TRAMONTIN.**- Je remercie le service d'Elodie Moulis et de Patricia Porta, avec qui on est sur le pont pour l'ouverture de cette APC dans les temps donnés. Comme M. le Maire l'a indiqué, les travaux en eux-mêmes, faits en régie par les Services Techniques, ont eu lieu, tous les travaux de sécurisation et de câblage. On attend le matériel de la Poste et la fameuse porte spécifique, puisque vous vous doutez bien que, Agence Postale et « Bancaire » oblige, cela nécessite le changement de la porte d'accès. Les travaux du local de la Police Municipale devraient démarrer incessamment sous peu, pour que l'on puisse envisager une ouverture conjointe des deux bâtiments.

**M. le Maire.**- En espérant que les billets arrivent dans la foulée. Ce serait un comble d'avoir un distributeur et pas de billets à l'intérieur ! Mais on en est à cette situation. La Poste ne veut même pas fournir les billets. C'est extraordinaire !

**Mme DALLE-NOGARE.**- Que devient le local de la Poste ?

**M. le Maire.**- Si vous avez une idée...

**Mme DALLE-NOGARE** - On m'avait dit que la Mairie l'avait racheté.

**M. le Maire.**- Ce n'est pas la peine, il est déjà à nous. Par contre, je suis en discussion, je n'ai pas eu la réponse, parce que la Poste voulait me le remettre comme ça. J'ai dit que c'était un peu fort de café, parce que nous avons donné des locaux en bonne édification et qu'il serait quand même assez anormal qu'on récupère des décombres. On ne m'a pas encore répondu à cela. On voulait que je signe vite une décharge, je n'ai rien signé du tout. J'attends que l'on mette en état ces locaux, parce que cela me paraît la moindre des corrections, mais ce n'est pas parti pour, donc il a fallu que je fasse un petit rappel à l'ordre.

Pour la suite, qui est l'essence même de votre question, Mme Tramontin y a réfléchi. Il y a des idées qui courent. Il faut que j'aie vu à quoi correspond l'intégralité de la surface. Il faut qu'après l'on puisse y mettre des éléments qui auraient une emprise complète. Il y a 180 m<sup>2</sup>. Il faut avoir un service, une utilité ou une opération, je n'en sais rien, qui rentre dans un schéma complet. Il n'est peut-être pas inenvisageable que l'on puisse réfléchir -c'est ce qu'a commencé à faire Mme Tramontin- sur l'exploitation de ce local pour y installer la Médiathèque. Cela permettrait de donner un peu plus d'aisance au Centre Social Pierre Miallet et d'avoir un meilleur cadre. Mais on est dans une situation un peu particulière, parce que vous n'ignorez pas que c'est un vieux bâtiment, avec des conditions d'accessibilité qui doivent intégrer la norme handicapés, ce qui veut dire un coût. Ce n'est qu'après cet inventaire général que l'on pourra vous dire quel sera le fruit de notre réflexion finale. C'est ce que l'on a échangé ensemble, mais il peut y avoir une autre utilité. Si quelqu'un dans l'assemblée ou d'autres personnes ont des idées, on est prêt à les étudier, dans le cas d'une utilité publique, bien sûr. A moins qu'on le mette sur le marché immobilier, on l'achète, on fait 3 logements et on le vend. Mais aujourd'hui rien n'est arrêté.

**\* Mise en place de parking en zone bleue (devant les commerces de l'avenue de la Crau).**

**M. le Maire.**- Je voudrais également vous dire que Mme Ayot a souhaité que nous installions sur l'avenue de la Crau, et plus particulièrement devant les commerces, un principe de zone bleue, comme nous le faisons au centre ville, afin que nous puissions avoir un turn over du stationnement qui soit bénéfique pour les commerçants et qui rende les places plus libres et non pas comme aire permanente pour ventouses. Il faut dire que ce qui a été fait sur Istres est une véritable réussite. Les commerçants s'en félicitent, ils ont raison parce qu'ils étaient à l'origine de cela. Il faut que la gloire soit partagée. Nous l'avons fait sous leur initiative, et la population en général voit de manière très nette qu'elle a des places plus facilement à sa disposition, indépendamment des parkings souterrains. Donc, c'est une bonne idée et je pense que les commerçants seront heureux de cette disposition.

**\* Relevé d'infraction par procès-verbal électronique.**

**M. le Maire.**- Un élément un peu plus ennuyeux, mais qui fait partie des règles de la vie, c'est la mise en fonctionnement de la verbalisation électronique. Vous devez savoir que sur la ville, maintenant, il y a la verbalisation électronique. M. Canovas peut vous en dire deux mots et vous en déduirez qu'il vaut mieux maintenant être strict et rigoureux sur les modalités de stationnement et le respect des horaires ou des règles, parce qu'il va être très difficile de solliciter une indulgence. Qui dit électronique dit rapidité, inscription numérique, et c'est terminé. C'est pour cela que je demande aussi à la Police de verbaliser avec discernement -le mot a son importance- c'est-à-dire que l'on verbalise lorsque la faute est véritablement consommée. On ne met pas le papillon instantanément, on regarde les choses avec un peu de recul et on fait en sorte d'indiquer la bonne marche avant d'infliger la sanction.

Le corollaire de cela est que la Loi de Finances a augmenté le tarif des PV. Pour stationnement gênant -c'est pour cela que je dis « avec discernement », parce qu'il y a gênant et très gênant- on passe de 35 € à 135 €, ce qui est une somme importante pour quiconque, aussi bien le retraité que celui qui a un peu plus d'argent et que celui qui est au RSA. Donc, discernement, discernement, discernement, dans un cadre de fermeté et de

respect des règles publiques. Lorsqu'on stationne abusivement, on ennuie les gens, on gêne le passage de piétons ou de poussettes, ou d'autres personnes qui voudraient profiter de la place et qui ne peuvent pas parce qu'il y a une voiture ventouse. Il y a des tas de raisons qui font que c'est très gênant. Autant que tout le monde comprenne qu'il vaut mieux que le civisme absolu règne partout.

Je répète que nous n'avons aucun pourcentage sur les sommes collectées. On reçoit de manière annuelle un pourcentage national qui est le fruit de la collecte des amendes sur tout le territoire français. Cela oscille entre 80 et 90.000 €. On reçoit à peu près cela chaque année, ça n'a aucun rapport avec la ville d'Istres, et ça rentre dans le cadre de la réglementation du comportement routier.

**M. CANOVAS.**- Très succinctement, le relevé des infractions par PV se fait électroniquement maintenant, avec un appareil comme celui-ci, toujours avec beaucoup de discernement. Depuis le lundi 5 septembre 2016, la Police est équipée de ce genre de matériel. En pratique, l'agent est équipé d'un boîtier électronique qui permet d'enregistrer numériquement et de transmettre directement les contraventions au centre de traitement par le biais d'une connexion sur ordinateur. L'ensemble des opérations de verbalisation, à savoir l'enregistrement de la contravention, la notification de la verbalisation et le recouvrement de l'amende, est réalisé de façon électronique. L'agent constate l'infraction avec l'aide de cet appareil. Une information sur support papier est déposée sur le véhicule pour indiquer que vous avez été verbalisé, de manière que vous sachiez que vous étiez en infraction et que vous avez été verbalisé par un agent. Toutes ces données sont transmises depuis le service verbalisateur, c'est-à-dire la Police Municipale d'Istres, au Centre National de Traitement. Le titulaire du certificat d'immatriculation est identifié par le système d'immatriculation des véhicules, et ensuite cette personne reçoit l'avis de contravention qui est édité et envoyé automatiquement au domicile du propriétaire du véhicule. Les infractions sont relevées non plus par un document papier, mais par un appareil comme celui-ci. Cela ne change absolument rien. M. le Maire vous a expliqué les tarifs, ce n'est pas nous qui les décidons. Nous agissons toujours avec discernement, comme le demande M. le Maire, mais soyez vigilants.

**M. le Maire.**- D'autant plus que, pour faire le lien entre la zone bleue et la verbalisation, je rappellerai qu'il y a 130 places disponibles et gratuites en circuit illimité, 58 avenue de la Crau, 11 place de l'Église, 10 en face de la Mairie, 16 devant les médecins, derrière la pharmacie, et 35 derrière le foyer Meraviho et le centre commercial les Restoubles. Je pense que l'on peut effectivement respecter les règles, en faisant quelques pas supplémentaires.

#### \* Déploiement de la Home Détection.

**M. le Maire.**- Une convention qui va faire plaisir à M. Trielli : vous savez que nous sommes des écolos naturels, nous n'avons pas besoin d'arborer une étiquette de parti vert pour progresser dans ce département qui est le département de la vie et du bien-être. Nous avons lancé une opération sur Istres qui s'appelle Home Détection dont le but est de mesurer en temps réel la qualité de l'air ainsi que la température intérieure. Cela permet d'avoir une espèce de sérénité, et c'est très bien pour les écoles, à travers ce dispositif qui est tout à fait nouveau et qui va nous permettre aussi, parce que le côté numérique enchaîne les possibilités, d'avoir un côté indicatif sur l'aspect incendie avec le contrôle des fumées, sur l'aspect sécurité avec l'appel aux intrusions et sur l'aspect économie avec les consommations des fluides, eau et électricité.

Vous voyez que l'on fait à la fois de l'amélioration de l'ambiance dans laquelle nous baignons, nous, êtres humains, vous, administrés d'Entressen, et qui est déclinée dans les divers établissements publics où vous pouvez vous en rendre compte, une atmosphère différente, plus légère, plus agréable. C'est déjà le cas pour les crèches, mais c'est un élément qui va renchérir les endroits où l'enfant a besoin de toutes les conditions aseptisées. Nous en sommes assez fiers, parce que c'est quelque chose pour l'amélioration de notre ville. Cela n'existe pas trop, pour ne pas dire nulle part encore.

**M. GARCIA.**- On est sur un système pilote. On a la chance d'avoir le géniteur de ce projet qui n'est pas loin de chez nous, sur Saint-Mitre. Monsieur le Maire, vous avez quasiment tout dit. J'ajouterai simplement que l'on a un système de supervision en temps réel qui permet d'interagir, et on a déjà des mesures tout à fait intéressantes, puisque, sur le contrôle des températures, on peut optimiser déjà toutes les régulations de chauffage, donc des économies. La période test a été concluante et aujourd'hui ça fonctionne bien.

**M. le Maire.**- Les économies et aussi la subjectivité. Combien de fois on rencontre des personnes qui nous disent : « Il fait froid, l'école n'est pas chauffée », et là on aura immédiatement sous les yeux l'élément déterminant d'ambiance. Après, si la personne a froid, elle peut se mettre un pull, mais en tout cas les conditions dans lesquelles nous devons promettre la qualité du service public sont respectées. C'est cela qui est important.

Il faudrait aussi avoir un système contre les mouches.

**M. GARCIA.**- On peut demander au fournisseur de trouver un module !

#### \* Caisse Primaire d'Assurance Maladie : nouveaux locaux à la Pyramide.

**M. le Maire.**- Autre information qui vous intéresse à titre de patients ou de personnes qui sont en liaison avec la CMU sociale : il y a deux ou trois semaines, nous avons inauguré la nouvelle agence locale d'assurance maladie, qui a été présentée comme quelque chose de mirifique par la CPAM mais qui, pour moi, correspondait à ce que j'avais pu négocier au départ de la grande sécurité sociale, puisque avant il y avait un bloc complet qui intégrait à la fois l'accueil et le traitement. Il est évident qu'aujourd'hui le traitement se faisant de manière numérique avec la clé Internet et le dossier traité à Port-de-Bouc, on n'a pas besoin d'avoir des locaux aussi spacieux, puisqu'il y avait presque 2.000 m<sup>2</sup>. Bien sûr, c'est bien et j'en suis très heureux, puisque je l'ai négocié. Cela permet d'avoir 4 personnes qui sont là pour les Istréens et pour les gens d'Entressen. C'est vrai qu'ils ont engagé 400.000 €, ce qui est une somme importante, mais ils ont vendu les locaux plus de 1,5 M€. C'est une bonne chose, mais il ne faut pas la présenter comme ils l'ont fait, ce qui peut se comprendre, de leur point de vue.

Accueil du public : du lundi au vendredi, de 8h à 16h30.

#### \* Centre de Vacances de Couloumé – Création d'un gîte labellisé.

**M. le Maire.**- C'est quelque chose qui ne vous concerne pas directement, mais j'ai souhaité quand même vous le dire, parce que Entressen est un lieu actif en termes associatifs, en termes familiaux, que ce soit de manière organisée ou de manière privée, vous pourriez être amenés à vous rendre au Centre de Vacances de Couloumé, puisque nous l'ouvrons à tous les gens d'Istres qui sont intéressés à faire un séjour, où vont généralement nos colonies ou nos classes transplantées. Nous avons, sur l'aile gauche du château, un appartement de 165 m<sup>2</sup> qui a été rénové et qui est donc à disposition pour accueillir des familles. S'il y en a qui veulent y aller, c'est possible. Il y a jusqu'à 11 personnes qui peuvent être accueillies dans ce lieu. Nous allons continuer, d'ailleurs, parce qu'il y a d'autres éléments. La formule gîte est intéressante, même pour les classes. Ce sera un élément qui sera sans doute encore plus attrayant pour le côté séjour touristique. Peut-être que la distance est un frein au déplacement, mais nous avons énormément de personnes venant du Gers ou plus particulièrement de Toulouse ou d'Albi qui sont très consommatrices de nos services. La qualité profite à d'autres, autant aussi qu'elle profite à vous. C'est pour cela que je voulais vous le dire, d'autant plus qu'encore une fois à Entressen il y a beaucoup d'associations qui font des déplacements ou des activités ensemble. Donc, c'était l'occasion de mettre à votre disposition un site supplémentaire.

#### \* Actions citoyennes.

**M. le Maire.**- Dans le cadre de l'action associative que vous menez de manière très active, parce que les associations d'Entressen sont vraiment consistantes, efficaces, et on est très heureux de voir que la ville s'organise de manière publique, donc solidaire et fraternelle, nous avons maintenant un statut du bénévole, parce que nous avons voulu passer une convention entre nous-mêmes qui sommes les garants du service public et ceux qui doivent offrir un éventail plus large à des gens qui s'occupent des autres mais dont le volume malheureusement se réduit d'année en année. Nous sommes bien conscients que les bénévoles prennent beaucoup sur eux-mêmes, font beaucoup de choses pour le compte des autres, pour la collectivité au sens large. On a besoin de les encourager. C'est pour cela qu'une convention a été établie. M. Bremaud pourra vous donner quelques renseignements supplémentaires.

**M. BREMAUD.**- Effectivement, nous avons reçu il y a quelques semaines une demande d'un groupe de jeunes militaires américains qui étaient sur la base aérienne. Ils sont venus nous solliciter, on les a dirigés vers la Maison du Citoyen, de manière à faire des actions bénévoles. Nous avons essayé d'en discuter avec eux et il s'est trouvé qu'effectivement, pour les intégrer dans des associations ou autres, il faut conventionner de manière que, dans le cadre de ces activités, ils puissent être couverts en termes d'assurance, de législation, pour pouvoir intervenir. Nous avons mis en place une convention sur des actions bénévoles, et si Mme Joulia peut rajouter quelques éléments, parce que je n'ai pas complètement le dossier en tête.

**Mme JOULIA.**- Je l'ai assez bien. Cela permet à ces bénévoles qui deviennent collaborateurs de la Ville d'être assurés. C'est le principal avantage de cette convention que nous avons votée lors du dernier Conseil Municipal.

**M. le Maire.**- Donc, je considère que cette proposition est la mieux concevable. Merci.

## II – BILAN ALLO TRAVAUX, BILAN ALLO QUIÉTUDE, PROPRETÉ ET VISITES DE QUARTIER.

**M. CASADO.**- Pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 octobre 2016, le Maire a adressé 102 courriers à destination des habitants du hameau.

Contrôle propreté : 320 passages sur les 3.797 effectués sur l'ensemble de la commune. A noter que, lors de ces passages, l'agent chargé de contrôler les dépôts sauvages -je regarde Mme Soria- n'a procédé à aucun signalement de dépôt sauvage, ce qui veut dire que la déchetterie fonctionne assez bien, apparemment.

Toujours dans la propreté, on a mené une campagne pour enlever 6 tags sur des bâtiments.

Pour le bilan Allô Travaux, pour la même période, 114 appels pour les quartiers d'Entressen sur les 2.215 reçus pour la commune, ce qui fait 5 %, principalement émis par les habitants du Gros Chêne pour 30 %, du village pour 22 % et des Piboules pour 21 %. Ils portaient sur des problèmes d'éclairage public, d'espaces verts et de voirie.

Pour Allô Quiétude, 13 appels pour la même période, sur 339 pour l'ensemble de la commune, qui ont été émis par les habitants du quartier du Gros Chêne, 31 %, et des Aubades, 23 %, essentiellement des problèmes de nuisances sonores, de constats d'épaves et de rassemblements.

Concernant les travaux un peu plus importants sur le hameau d'Entressen, une quinzaine d'opérations ont été réalisées en 2016, qui ne sont d'ailleurs pas tout à fait terminées et qui ont coûté en gros 586.000 €. Dans ces travaux, il y a le Mas d'Amphoux pour une grosse partie, le parking de la gare, le petit parking qui est devant l'ancien bar, la rue du Petit Mas dont on a parlé tout à l'heure, et le fameux pluvial des Ginestes pour 160.000 €, donc 586.000 € au total pour 2016.

Pour 2017, 25 opérations sont programmées. Elles ne sont pas toutes chiffrées, mais il y en a déjà pour presque 1 M€, donc il y aura sûrement des priorités à avoir. Parmi ces opérations, il faut signaler le Mas du Chauvet qui sera réhabilité sur 1,2 km, l'allée du Coussoul pour une réfection complète, l'avenue de la Crau où M. Tremouille nous avait alertés sur le manque de trottoir pour aller jusqu'à La Grange, du côté droit en allant sur Istres, donc la continuité du trottoir existant jusqu'à la salle des fêtes, il y en a pour 133.000 €. La deuxième tranche du Mas d'Amphoux sera continuée. Puis diverses opérations dans les quartiers. S'il y a des présidents de CIQ qui veulent savoir, ils viennent me voir, je leur montrerai ce qui est en prévision.

Pour 2016, on peut rajouter quelque chose d'important : la réfection du toit de la terrasse de l'école de la Buissonnière pour 30.000 €, la pose de résine dans la cour de la Buissonnière et de la Clé des Champs, et l'ajout de film occultant sur les vitres.

## - QUESTIONS ECRITES.

*(Pas de question écrite)*

**M. VOSSENAT.**- Je voulais poser la question concernant le défaut d'éclairage public qui a eu lieu entre le rond-point du Souvenir Français et le passage souterrain sous la voie ferrée, avenue de la Crau. J'avais vu René Lopez, à l'époque, on avait appelé Allô Travaux la première fois au mois de mai. L'éclairage a été défectueux et n'a été remis en état que le 6 septembre. J'ai appelé trois ou quatre fois Allô Travaux. Durant tout l'été, des interventions étaient faites, ça marchait pendant 24 ou 48 heures et ça retombait en panne. Cela veut dire que, pendant tout l'été, ce passage-là qui est à double sens n'avait pas d'éclairage. Il y avait des gamins qui passaient en vélo relativement tard, qui montaient à contresens l'avenue de la Crau, et cela représentait un certain danger. Je voulais savoir si c'était un défaut de l'installation ou s'il y avait éventuellement des actes de vandalisme pour que cette installation ait été défectueuse aussi longtemps.

**M. BLANC.**- Il y avait des petits plaisantins qui touchaient le transfo au feu rouge. Sinon c'était réparé.

**M. CASADO.**- Apparemment, ce n'est pas un défaut d'isolement.

**M. le Maire.**- Là, on est impuissants. Il vaut mieux avoir une vraie panne que l'on peut réparer, plutôt que des avatars dus à de mauvais plaisantins.

**M. VOSSENAT.**- S'il y avait des travaux de réfection sur l'avenue de la Crau sur ce secteur, pour terminer justement le réaménagement global de l'avenue de la Crau, sur le revêtement de la route...

**M. CASADO.**- J'ai dit tout à l'heure qu'on allait partir du passage inférieur jusqu'à La Grange.

**M. VOSSENAT.**- Oui, mais c'est depuis le rond-point que la route commence à se dégrader.

**M. CASADO.**- Rien n'a été programmé pour 2017. S'il y a des réfections locales à faire, on pourra toujours les faire. Mais on a d'autres vues là-dessus par rapport au stationnement, par rapport à la roubine qui est le long. Il faudrait faire un aménagement complet, y compris sur le retournement. On ne va pas engager des travaux de voirie de surface importants. Ce qui nous bloque un peu, c'est les sorties de garages.

**M. le Maire.**- Sur la partie centrale, même si elle va presque jusqu'à la sortie d'Entressen, nous avons engagé presque 950.000 €. Donc, il faut étudier le prolongement à peu près du même type de l'autre côté, en proportion bien sûr du métrage restant, ce que cela coûtera. Cela veut dire qu'on le fera, c'est sûr.

**M. CASADO.**- C'est un peu moins compliqué, parce qu'il n'y a pas le problème d'écoulement que nous avons sur l'autre partie de l'avenue de la Crau, mais cela représente quand même une somme.

**\* Festivités organisées par la Ville et programmes festifs des associations et acteurs socio-économiques.**

**M. le Maire.**- Je vais laisser la parole à ceux qui sont les promoteurs et les acteurs de ces événements, d'autant plus que nous sommes à quelques semaines des fêtes de fin d'année et que l'on va avoir un menu, comme à l'accoutumé, consistant.

**M. ALLIONE.**- Merci, Monsieur le Maire. Tout d'abord, je voudrais faire un petit retour sur la soirée Beaujolais que nous avons faite samedi soir, au bénéfice du Téléthon, comme nous le faisons chaque année. Plus de 200 participants cette année à La Grange et nous allons donc reverser un bénéfice de 1.231,85 €. La soirée a été bien arrosée, mais on n'a pas eu de problème.

**M. le Maire.**- C'est magnifique, bravo !.

**M. ALLIONE.**- Au niveau du calendrier, pour ma part je vous annonce et je vous convie à l'assemblée générale du Comité des Fêtes qui aura lieu demain soir à 18h, à l'espace associatif de la Buissonnière, au 1<sup>er</sup> étage. J'aurai le plaisir de rencontrer ceux qui sont libres et de les inviter à un petit verre de l'amitié, à l'issue. Il reste du Beaujolais, plus quelques canapés, etc. !

Concernant les fêtes de fin d'année, comme d'habitude, nous sommes partenaires au niveau du spectacle des enfants qui aura lieu à La Grange le samedi 17 décembre, en partenariat avec la Direction de l'Événementiel qui nous propose un spectacle pour les enfants. Nous proposons le goûter qui est offert par le Comité des Fêtes, comme tous les ans.

Le Gospel aura lieu le lendemain, le dimanche soir 18, toujours à La Grange, à partir de 20h, en partenariat comme tous les ans avec l'Office du Tourisme. Nous proposerons, à l'issue de ce Gospel, un petit vin chaud pour vous réchauffer de la grande froideur de La Grange -non, il fait bien chaud dans La Grange ! On servira le vin chaud dehors !

Je vais finir par le réveillon du 31 décembre, un réveillon que je suis fier d'annoncer, dans le sens où nous proposons un menu que je qualifierai presque de gastronomique, pour une formule qui reste au même prix que l'année dernière, 72 € par personne tout compris. Pour la partie apéritif, vous aurez le choix entre une coupe de champagne ou un punch, avec d'excellents canapés, des verrines, etc. Ensuite, vous aurez deux entrées, une entrée chaude et une entrée froide, le plat principal chaud, une assiette de fromage, une charlotte aux poires accompagnée de café, le tout avec vin blanc, vin rouge, champagne, et la musique bien entendu, pour passer une très bonne soirée. Les places sont limitées. Elles pourront être prises à partir du début de la semaine prochaine chez Christian, à la presse du village. Nous proposons aussi un menu enfant à 15 €.

Je tiens à remercier le personnel de La Grange qui nous facilite l'accès à cette belle salle, et par rapport à l'organisation, ils sont toujours aux petits soins pour nous. Merci, Vanessa et Enzo, que j'ai vus derrière moi.

Il me reste à vous souhaiter de très bonnes fêtes de fin d'année. J'espère vous voir demain soir, pour certains, à l'assemblée générale, et le 31 décembre pour un réveillon festif à La Grange.

**M. le Maire.**- Merci de ces propositions qui sont alléchantes, et je ne voudrais pas couper votre enthousiasme en vous indiquant que nous allons être obligés, parce qu'on nous le réclame de façon tout à fait précise, de faire payer ce genre de chose. Pourquoi ? Parce que le réveillon, par nature, ce n'est pas d'intérêt public, c'est d'intérêt privé, et surtout parce que vous faites effectivement payer, nous allons devoir vous demander une participation. La même chose, d'ailleurs, pour le Festival de l'Humour, qui à la fois fait partie des nouvelles prérogatives métropolitaines concédées, et surtout sur les conseils ardents, pour ne pas dire violents, de la Chambre Régionale des Comptes. Comme je considère quand même que cela a un côté public, même si c'est un réveillon privé, nous ferons une participation symbolique, qui ne sera pas de 50 €, parce qu'il ne faut pas se ficher de la tête des gens, mais qui ne sera pas non plus très importante. Je préfère le dire, parce que ce sont des prérogatives qui vont maintenant être notifiées à chaque organisation de ce type où il y a un caractère vraiment privé, encore une fois, même si on s'adresse à vous de manière générale et associative à un public, c'est en tout cas catalogué comme ça, et c'est pour cela aussi qu'au niveau du matériel il a été pris des dispositions particulières. Mais rassurez-vous, on fera en sorte que vous puissiez continuer à faire les choses, parce que l'important est que ce réveillon soit organisé.

**M. MOULIN.**- Je voulais vous signaler le lancement du Téléthon, puisque c'est l'Étoile Sportive qui en a la charge. La dernière réunion a eu lieu récemment. Nous vous donnons rendez-vous à partir du vendredi 2 décembre à 19h30 au gymnase pour le lancement de ce Téléthon 2016. Nous avons toujours des acteurs pour organiser cette soirée au mieux et que cela satisfasse tout le monde. Bien entendu, ces actions sont dans le cadre du Téléthon et participent au Téléthon. Le samedi suivant, nous aurons un repas dansant à La Grange et nous pourrons manger une choucroute.

**M. le Maire.**- Excusez-moi de vous couper, mais voilà un exemple qui, lui, ne rentrera pas dans le système dont je viens de parler, parce que le Téléthon est d'intérêt public, et national, en plus. Donc, là, on ne demandera aucune participation. Je ne veux pas que vous en déduisiez un intérêt pour le Téléthon plus que pour

autre chose, mais c'est parce que c'est la nature même de la manifestation qui induit l'environnement dans lequel elle se situe, avec l'aspect financier que je viens de vous décrire.

**M. MOULIN.**- D'accord. Donc, vendredi 2 et samedi 3, lancement du Téléthon sur Entressen et sur la ville d'Istres, bien entendu, puisqu'il y a un certain nombre d'associations d'Istres qui participent à cet événement et qui sont vraiment bien actives pour récolter des fonds pour ce Téléthon.

Au cours de l'année 2017, il y a pas mal d'actions qui seront menées, des soirées et des organisations sur la ville d'Istres et sur Entressen pour justement parfaire et abattre le record de l'année dernière. On va s'y atteler avec ferveur.

Je signale que l'on a fait un loto à La Grange organisé par l'AGV dimanche. Le montant de la recette s'est élevé à 3.000 €, 3.600 pour le Téléthon.

**M. le Maire.**- Vous crevez les plafonds, là !

**M. MOULIN.**- Tout à fait.

**M. le Maire.**- En tout cas, j'ajouterai simplement : à la grande satisfaction des élus, la mienne en particulier, mais je pense que Mme Tramontin et Mme Wormes doivent me suivre, sur l'utilisation de La Grange, vous aviez raison de citer la disponibilité et la capacité du personnel, et aussi à travers le nombre de manifestations qui s'y déroulent, qu'elles soient publiques ou privées, et chaque fois on se rend compte combien on a pu avoir des soucis, à une époque ou cet espace n'existait pas. Il est rentré dans les réflexes et bravo de l'utiliser d'une manière permanente.

**Mme SORIA.**- J'ai une proposition d'un habitant de mon quartier, dans le cadre du CIQ : on me propose une exposition d'aras et de perroquets le 10 et le 11 décembre. M. Rouve nous propose aussi de faire une animation, il le fait un peu depuis des années, mais là sur le traîneau enchanté. Il a des traîneaux, des lunes qui se baladent, il a tout un système de poulies, etc. Toutes les années, les mamans, les enfants, tout le monde, arrivent rue des Farigoules et assistent à ce spectacle. Cette année, il voudrait vraiment le montrer d'une autre façon.

**M. le Maire.**- Pour les fêtes de fin d'année ?

**Mme SORIA.**- Oui, les 17 et 24 décembre.

**M. le Maire.**- Sur le principe, bien sûr. Décomposons la chose, quand même.

**Mme SORIA.**- Ce sont des week-ends différents, sous l'égide du CIQ.

**M. le Maire.**- Si ça ne marche pas, ça ne marche pas, mais prenez contact avec le Président qui organise le salon annuel des oiseaux, qui est une jolie exposition, d'ailleurs, pour que les gens se parlent, essaient de collaborer ensemble et peut-être travaillent à l'avenir de manière conjointe. Pour le deuxième, nous sommes tout à fait d'accord sur le principe, surtout si vous-même le soutenez. Néanmoins, il faut voir M. Laurent Even, dans le cadre de la préparation des fêtes -préparation qui est faite depuis longtemps, d'ailleurs-, pour voir si cela peut s'y glisser sans que cela entraîne des dommages d'organisation ou des tracasseries financières. Mettez-vous en rapport avec Marlène qui vous enverra Laurent Even rapidement et vous verrez avec lui. En tout cas, si jamais cela ne peut pas se faire pour des raisons d'organisation des fêtes de fin d'année, nous le programmerons pour l'an prochain, ce sera un élément qui viendra enrichir le dispositif des fêtes.

**Mme SLOTALA.**- Le Centre Social aussi fait des petites actions dans le cadre du Téléthon. Bien sûr, on n'amènera pas 3.000 €, mais ce sont des petites actions sur des petits clubs, comme le scrabble, qui, eux aussi, ont voulu contribuer au Téléthon, comme d'habitude. Par ailleurs, au Centre Social, ce sont toujours les mêmes choses : le Ciné saveur, le Théâtre d'Humour. On le répète, parce qu'il y a des gens qui ne connaissent pas encore. Ce week-end, c'est dans le cadre d'un échange avec le théâtre, donc ça se passera à Istres, c'est délocalisé, pour une fois. Ciné saveur le vendredi, une fois par mois. Les renseignements sont au Centre Social.

Par ailleurs, je représente Mme Pioggini et cette année le Printemps des Poètes est renouvelé, avec un programme déjà bien élaboré, puisqu'il y a eu plusieurs réunions. Elle ne pouvait pas être là ce soir, mais en tout cas ce sera au mois de mars, comme d'habitude.

**M. ALLIONE.**- J'ai oublié le Chemin des Crèches. C'est l'association Choral et Chant qui organise ce Chemin des Crèches. Le Comité des Fêtes est partenaire aussi et offrira les 13 desserts. Il y aura la Soirée Calendal le 16 décembre.

**Mme WORMES.**- Le 16 décembre à 18h, « le Médecin de Cucugnan », c'est uniquement par nos seniors du foyer la Méraviho. Il faut venir, parce qu'ils répètent, ils chantent, c'est vraiment à voir, c'est vraiment une soirée formidable.

**M. le Maire.**- Il y a quelque chose pour le Téléthon ?

**Mme WORMES.**- Non, ce n'est pas payant, c'est gratuit. Mais tous ceux qui veulent donner de l'argent pour le Téléthon, ce sera super.

**M. le Maire.**- A travers les manifestations, c'est l'occasion d'avoir du monde et de faire passer le message.

**Mme WORMES.**- Il n'y a pas de souci, Monsieur le Maire, si on peut récupérer le moindre euro pour le Téléthon, il sera récupéré. Le 22 décembre, il est prévu, toujours à La Grange, deux spectacles à 15h et à 16h30 : « le Garçon et le Monde », un film d'animation qui intéressera aussi bien les parents que les enfants. Il faut venir. Il y a deux séances. C'est important. Faites passer le message, parce qu'ils ne font pas trop de publicité, c'est dommage. C'est Vita Nova qui organise ça.

Le 11 décembre, il y a le Marché des Créateurs, à notre ancienne chapelle de l'Immaculée Conception, de 9h30 à 17h. Si vous avez des petits achats à faire pour Noël, venez, ça vaut le coup, parce qu'ils font des choses magnifiques. Ce sont des habitants d'Entressen qui vous présentent toutes sortes de petites choses, et pas cher du tout.

Pour le Téléthon, n'oubliez pas de venir, on a besoin d'argent. Cette année, comme il faut prendre les SIAP à la charge du Téléthon, on a une personne de Squad Sécurité qui nous offre toutes les soirées avec les SIAP. Je lui ai téléphoné et il a dit : « Comme c'est pour le Téléthon, je ferai toutes les soirées gratuitement ». Il a déjà fait le Beaujolais et le loto, il continuera en décembre, en février, en mars. Si vous avez besoin de SIAP, n'hésitez pas à aller le voir et à travailler avec lui, parce qu'il fait des prix vraiment très intéressants. On l'a vu pour le loto, ça représente une somme d'environ 850 €. Donc, c'est vraiment un beau cadeau pour le Téléthon.

**M. le Maire.**- On a fini le cadre festif. Est-ce qu'il y a d'autres questions sur des aspects plus sérieux ?

**Mme DALLE-NOGARE.**- Il va y avoir de nouveaux lotissements, donc beaucoup d'enfants qui vont arriver. Je voulais savoir si, au niveau des écoles, ça va suivre, est-ce qu'il va y avoir des classes qui vont s'ouvrir ?

**M. le Maire.**- Il ne va pas y avoir une ruée fantastique de nouveaux habitants sur Entressen, parce qu'il y a 50 logements d'un côté, 40 de l'autre. Tous ne sont pas des familles, et en fonction des familles, ils n'ont pas tous le même âge. Tout cela s'étale. Pour que vous soyez rassurée, cela doit faire des années que la population d'Istres augmente de manière importante, même si l'on note un petit tassement sur ces dernières années, on n'a pas construit une école depuis 20 ans. Ce qui veut dire que toutes nos écoles sont déjà en capacité d'absorber. Cela va changer cette année, sur le chemin de Capeau, dans la ZAC de Trigance, vous allez avoir une nouvelle école qui va effectivement donner de l'air pendant des années pour absorber ces populations. En ce qui vous concerne particulièrement, je crois qu'il y a sur Entressen deux classes de libres dans chaque école, donc vous n'avez aucun souci à vous faire. Les locaux sont largement supérieurs à la capacité actuelle.

**M. GARCIA.**- Je voudrais revenir sur la remarque de Mme Soria au niveau des murets. Il faut rappeler que les murets nous sont imposés par la réglementation pour des problèmes de garde-corps de sécurité. On n'a pas le choix. En déchetterie, on a du personnel qui, en principe, est là pour aider les personnes en cas de besoin. Si tel n'est pas le cas, vous faites remonter, mais on est là justement pour pouvoir suivre ces problématiques-là.

**M. le Maire.**- On a dit qu'on allait faire le nécessaire, donc je pensais que les choses étaient réglées.

**M. TRIELLI.**- Par rapport au plateau multi-sports, là où il y a les bancs que l'on a vus sur l'écran, est-ce qu'il est possible de mettre une poubelle ? Parce que les jeunes ados se mettent sur les bancs et jettent leurs déchets par terre.

**M. le Maire.**- C'est prévu. 1.850 €, c'est les bancs et le mobilier urbain qui va avec. S'il n'y a pas d'autres questions, merci de votre participation et bonnes fêtes de fin d'année.

*(La séance est levée à 19 heures 45.)*